

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Commune de LAPALUD

Arrondissement
de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

Délibérations du conseil municipal

N° 031-2022

Séance du 12 avril 2022

L'an deux mille vingt et deux, et le douze avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, exceptionnellement dans la Salle Polyvalente « Espace Julian » afin d'assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur selon la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,

Etaient présents : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, KERBRAT Isabelle, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, ZENDRINI Mercedes, MOREL Stéphane, PARET Frank, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, FRAISSE Alexandrine, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri.

Absente excusée ayant donné pouvoir :

SAUVADON Césarine ayant donné procuration à KERBRAT Isabelle

Absents excusés : SOLEILHAC Aline et DEFFES Jean-Marc

OBJET : Affectation du Résultat de Fonctionnement 2021 – Commune de Lapalud

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc GUARINOS

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2021,

Considérant que la gestion apparaît régulière,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 531 916,65 €
- un excédent d'investissement de : 173 717,43 €
- un excédent des restes à réaliser de : 2 640,00 €

soit un excédent de **708 274,08 €**

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 531 916,65 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

A la majorité

Par 20 voix pour, 05 voix contre (GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, FRAISSE Alexandrine, SBABTI Samira) et 00 abstention.

-DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 531 916,65 €

Date de convocation : 6 avril 2022

Date d'affichage : 6 avril 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 24

Nombre de Conseillers ayant donné un pouvoir : 01

Nombre de votants : 25

Voix pour : 20

Voix contre : 05

Abstention : 00

Pour extrait conforme

Le Maire,

A blue circular official stamp of the Mairie de Lapalme, Auvergne, is partially visible behind a handwritten signature in black ink. The signature is cursive and appears to read 'Hervé Flaugère'.

Hervé FLAUGERE